

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022**

**N° 2022-16**

**Finances - Budget Principal – Compte Administratif 2021  
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 Mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21  
Présents : 16  
Votants : 20

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.

**Pouvoirs :**

Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT.  
Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA.  
Sébastien GALERON à Frédéric CUIILLERIER.  
Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD.

**Secrétaires auxiliaires :** Adeline BOIZARD.

Rapporteur Serge *LEBRUN*

Monsieur l'Adjoint aux finances rappelle aux membres du Conseil municipal que le Compte Administratif retrace l'ensemble des mouvements financiers pour l'exercice 2021.

Contrairement au Budget Primitif qui est un acte de prévision, le Compte Administratif permet d'identifier le niveau réel des charges et des ressources.

Recettes de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	Évolution
013 – Atténuation de charges	35 268,51 €	28 590,60 €	- 18,93 %
70 – Produits des services	358 495,49 €	442 818,61 €	23,52 %
72/042 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	/
73 – Impôts et taxes	1 912 138,78 €	1 979 070,77 €	3,50 %
74 - Dotations et participations	887 497,21 €	940 274,51 €	5,95 %
75 – Autres produits de gestion	42 348,89 €	41 501,20 €	- 2,00 %
76 – Produits financiers	/	/	/
77 – Produits exceptionnels	1 108,79 €	7 813,42 €	/
043 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	/
<b>TOTAUX</b>	<b>3 236 857,67 €</b>	<b>3 440 069,11 €</b>	<b>6,28%</b>

Les variations du chapitre « Atténuation de charges » sont toujours marquées d'une année sur l'autre en raison du caractère volatile de ces recettes.

Les produits de services connaissent une augmentation de 23,52 % qui s'explique ainsi : nos structures du pôle jeunesse ont été fermées plusieurs mois suite au confinement en 2020. Pour 2021, les structures ayant été plus fréquentées, il y a une augmentation des facturations correspondantes aux services.

Les dotations et participations, seconde source de financement de la Ville, ont connu une hausse de 5.95% entre 2020 et 2021. Les écarts les plus significatifs étant :

Dépenses de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	Évolution
011 – Charges à caractère général	694 827,09 €	772 371,83 €	11,16 %
012 – Charges de personnel	1 801 980,93 €	1 845 844,99 €	2,43 %
014 – Atténuations de produits	246 490,00 €	246 523,00 €	0,01 %
65 – Autres charges de gestion	183 350,92 €	175 789,86 €	- 4,12 %
66 – Charges financières	30 185,76 €	22 368,20 €	- 25,90 %
67 – Charges exceptionnelles	11 880,00 €	8295,64 €	- 30.17 %
022 - Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €	/
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 353,62 €	11 782,69 €	- 11,76 %
<b>TOTAUX</b>	<b>2 982 068,32 €</b>	<b>3 082 976,21 €</b>	<b>3,38 %</b>

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation de 3,38 %.

Le chapitre 011 augmente de 77 544,74 € (11,16 %), comme suit :

<b>011 – Charges à caractère général</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>	<b>Evolution</b>
Chapitre 60 - Achats	444 776,99 €	460 353,97 €	3,50 %
Chapitre 61 – Services Extérieurs	190 194,01 €	258 442,02 €	35,88 %
Chapitre 62 – Autres services extérieurs	54 632,09 €	46 107,84 €	- 15,60 %
Chapitre 63 – Impôts et taxes	5 224,00 €	7 468,00 €	42,96 %
<b>TOTAUX</b>	<b>694 827,09 €</b>	<b>772 371,83 €</b>	<b>11,16 %</b>

Les charges de personnel augmentent de 2,43 %. Cela s'explique à la fois par l'évolution de carrière des agents (avancements d'échelons, avancements de grades) et le remplacement des agents en arrêts.

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>	<b>Évolution</b>
10 – Dotations diverses (hors 1068)	171 594,40 €	123 539,07 €	- 28,00 %
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés (résultat n-1)	285 700,61 €	232 365,92 €	- 18,69 %
13 – Subventions d'équipement	468 331,60 €	126 464,40 €	- 73,00 %
16 – Emprunts	0,00 €	39 000,00 €	/
040 – Opérations d'ordre entre sections	13 353,62 €	11 782,69 €	- 11,76 %
041 – Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	/
<b>TOTAUX</b>	<b>938 980,23 €</b>	<b>533 152,08 €</b>	<b>- 43,22 %</b>

La somme de 232 365,92 € a été affectée au compte 1068, elle correspond au besoin de financement constaté au 31/12/2021 pour la section d'investissement.

Le chapitre 13 évolue à la baisse, compte tenu des subventions accordées pour les différents projets et qui représentent un montant de 403 819 euros de reste à réaliser en recettes.

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>	<b>Évolution</b>
20/21/23 – Dépenses d'équipement	360 874,79 €	543 115,08 €	50,50 %
16 – Amortissement capital dette	244 731,09 €	236 943,89 €	- 3,18 %
040 – Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	/
041 – Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	/
<b>TOTAUX</b>	<b>605 605,88 €</b>	<b>780 058,97 €</b>	<b>28,81 %</b>

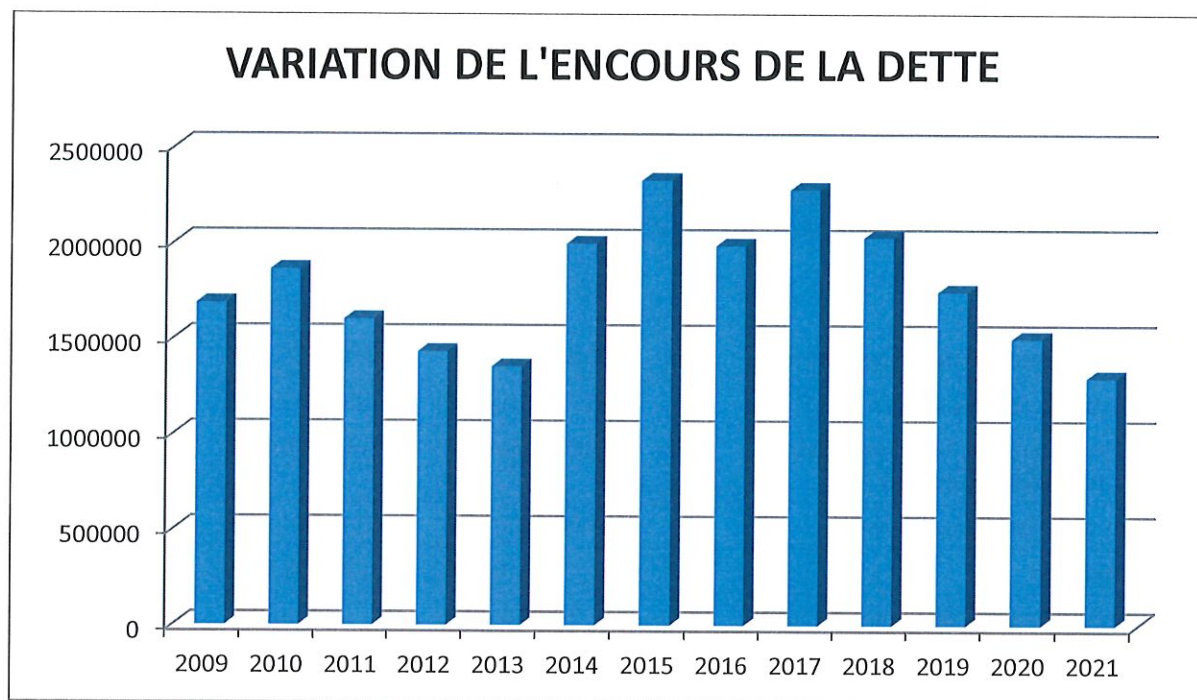
Les dépenses d'équipement ont augmenté en 2021 compte-tenu de la conjoncture et de la reprise de certains projets suspendus en 2020 à cause de la pandémie.

N°2022-16

Finances - Budget Principal – Compte Administratif 2021 - Approbation et autorisation de signer

**LA DETTE**

L'encours de la dette, c'est à dire le montant total du capital des emprunts restant à rembourser, au 31 décembre 2021, est d'un montant de 1 297 150,74 €. La somme de 236 943,89 € correspond au remboursement du capital des emprunts souscrits, pour l'année 2021.



Le Doyen d'âge du Conseil municipal sollicite l'Assemblée délibérante afin qu'elle approuve le Compte Administratif 2021 du Budget Principal.

**Le doyen du Conseil municipal Raymond DOUARE fait procéder au vote.**

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS :**

**19 POUR :** Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.

**1 NON VOTANT :** Frédéric CUILLERIER.

*Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 22 avril 2022*

Le Maire,  
  
**Frédéric CUILLERIER**



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale Adjointe,

Adeline BOIZARD.